

# LA POPULATION DU CAMEROUN AU RECENSEMENT DE 1976

P. GUBRY\*

G. NEGADI\*\*

J. TAYO\*\*\*

O.R.S.T.O.M. - Fonds Documentaire

N° : 17.845 ea

11 JUIL. 1985

Caté : B

## RESUME

En avril 1976, le Cameroun a réalisé son premier recensement démographique national. Cette opération, succédant à de nombreuses enquêtes géographiquement limitées, constitue une étape fondamentale dans la connaissance de la population du pays. Après cette présentation du recensement, les auteurs en analysent les principaux résultats aussi bien démographiques (répartition, structure, mouvement naturel, migration) que socio-économiques (scolarisation, activité économique), en soulignant les diversités régionales et quelques particularités du Cameroun par rapport aux autres pays africains.

*Après un précédent article dans la Revue Science et Technique, présentant les grands traits de la méthodologie du premier recensement démographique du Cameroun, les auteurs en dégagent ici les résultats les plus significatifs.*

## ABSTRACT

*In April 1976, Cameroon carried out its first National Population Census. This operation, following the numerous geographically limited surveys, constitutes a fundamental step in knowledge of the population of the country. After this presentation of the Census, the authors analyse the major demographic and socio-economic results (distribution, structure, natural growth parameters, migrations, school attendance, economic activities), emphasizing the regional diversities and some proper characteristics of Cameroon in comparison with other african countries.*

Pays de l'Afrique Centrale, le Cameroun est bordé à l'ouest par l'océan Atlantique et le Nigéria, au nord-est par le Tchad, à l'est par la Centrafrique et au sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale. S'étendant des rives du golfe de Guinée jusqu'à celles du lac Tchad sur une superficie de 465 000 km<sup>2</sup>, entre les 2<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> parallèles Nord, le Cameroun, connu pour son extraordinaire diversité physique et humaine, est souvent qualifié à juste titre d'« Afrique en miniature ».

Toutes les zones écologiques sont représentées au Cameroun, de la zone équatoriale à fortes précipitations (4 000 mm de pluie à Douala), avec deux saisons des pluies, à la zone sahélienne à faible pluviosité (550 mm à Kousseri) sur une courte période en été. De plus, les conditions climatiques sont souvent modulées par le relief. Le peuplement lui-même, issu du « contact » entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, met en présence des populations soudanaises au nord et des populations bantoues au sud. Les aléas de l'histoire et les conditions écologiques ont façonné localement plus de 200 ethnies parlant des langues souvent très différentes.

\*Démographe de l'ORSTOM, Centre de Recherches Economiques et Démographiques (ISH-DGRST), BP. 1857, YAOUNDE (CAMEROUN).

\*\*Démographe, expert des Nations-Unies, 33, rue du 20 août, ORAN (Algérie).

\*\*\*Statisticien-Démographe, Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, YAOUNDE (Cameroun)

Par ailleurs, à l'époque coloniale le pays a connu successivement les administrations allemande, puis anglaise et française. De ce fait le Cameroun actuel est officiellement un état bilingue (français-anglais). Le pays est politiquement «unifié» depuis 1972, après plus de dix ans de système fédéral.

On comprend dès lors l'extraordinaire complexité - et donc le coût élevé - qu'y revêt toute opération d'envergure nationale, dont tout recensement de population.

## ETAT DES CONNAISSANCES DEMOGRAPHIQUES AVANT LE RECENSEMENT 1976

Jusqu'en avril 1976, date de la réalisation du premier recensement démographique national, le chiffre même de la population totale du Cameroun n'était que très imparfaitement estimé : l'annuaire démographique des Nations-Unies de 1976 donne le chiffre de 6,531 millions d'habitants pour la même année, contre 7,663 millions d'habitants au recensement (1), soit un effectif supérieur de 17 % (2). Ce chiffre place le Cameroun au deuxième rang des pays d'Afrique Noire francophone continentale, derrière le Zaïre, sur le plan de l'effectif de population.

Les opérations relevant du domaine démographique ne sont cependant pas récentes au Cameroun. Longtemps limitées, sauf de rares exceptions, aux comptages administratifs par les autorités coloniales, à but essentiellement fiscal, elles revêtent un caractère statistique à partir des années cinquante, mais restent géographiquement limitées dans ce qui est alors le Cameroun Oriental sous tutelle française : les recensements de la ville de Douala, de la subdivision de Mbalmayo, des villes d'Edéa, de Doumé, de Bafoussam, d'Eséka, d'Ebolowa et de Yaoundé sont réalisés entre 1955 et 1958. En revanche, le Cameroun Occidental sous tutelle britannique connaît le premier véritable recensement statistique en 1953 en même temps que le Nigéria voisin, tandis que l'Institut Nigérian de Recherche Economique et Sociale poursuit des travaux plus ponctuels.

Après l'Indépendance (1960) et la Réunification du Cameroun (1961), une série d'enquêtes démographiques par sondage à un passage couvrent progressivement l'ensemble du pays, région par région, jusqu'en 1965. Durant la même décennie, les travaux de l'ORSTOM (3) dans le nord du pays et l'enquête de la SEDES (4) sur le niveau de vie à Yaoundé touchent des domaines plus spécifiques. Le recensement administratif de 1967, homogénéisé sur l'ensemble du pays, mais affecté par une forte sous-estimation, restera pendant dix ans la source principale des données sur les effectifs de population. Seule la ville de Yaoundé connaît une nouvelle enquête démographique organisée par la Statistique en 1969.

Au début des années soixante-dix, le besoin en données démographiques de base, récentes et fiables, à l'usage de tous les secteurs de l'économie, se fait sentir avec acuité. Aussi, le Cameroun décide-t-il d'entreprendre son premier recensement général. Si celui-ci a favorisé de nombreuses opérations démographiques (OPP (5), travaux de l'IFORD (6), de la DGRST (7), de l'Université et surtout Enquête Nationale sur la Fécondité), il constitue par lui-même une étape fondamentale dans la connaissance de la population du Cameroun (8).

- (1) Soit 7,152 M (chiffre brut) + 0,531 M (population omise, déterminée par l'enquête post-censitaire).
- (2) Les données concernant le Cameroun sont classées dans le type «C11 c3» dans l'annuaire des Nations-Unies c'est-à-dire «enregistrement partiel avec absence de recensement, datant de 11 ans et ajustement à un taux d'accroissement présumé de la population». Ce sont donc des données pour le moins sujettes à caution.
- (3) Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.
- (4) Société d'Etude pour le Développement Economique et Social.
- (5) Observation Permanente Pilote des faits démographiques : enquête à passages répétés de nature expérimentale.
- (6) Institut de Formation et de Recherche Démographiques.
- (7) Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique, qui remplace l'Office National de la Recherche Scientifique et Technique (ONAREST) depuis 1979.
- (8) Pour les aspects proprement méthodologiques du recensement de 1976, consulter GUBRY (P.), NEGADI (G.), TAYO (J.) - 1981.

## REPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ET URBANISATION.

Eu égard aux conditions écologiques prévalant dans la majeure partie du pays, le Cameroun, avec une densité générale de 16,5 habitants au km<sup>2</sup>, peut être considéré globalement comme un pays peu peuplé. Si l'on exclut la population résidant dans les villes de 5000 habitants et plus, la densité rurale, qui se rapporte à 74,9 % de la population, tombe à 12,3 habitants au km<sup>2</sup> (1).

### REPARTITION DE LA POPULATION RURALE

La population rurale est très inégalement répartie sur l'ensemble du pays. La diversité du Cameroun se reflète en particulier dans les disparités, presque aussi fortes à l'intérieur de chaque province que dans l'ensemble du pays, si l'on met à part la province de l'Est, à densité uniformément faible et la province du Nord-Ouest, à densité uniformément élevée.

Une étude au *niveau de l'arrondissement* montre une variation de la densité rurale allant de 0,6 habitants au km<sup>2</sup> dans l'arrondissement de Yoko (Centre-Sud) à 351,2 habitants au km<sup>2</sup> dans l'arrondissement de Batcham (Ouest). Les différences seraient évidemment plus importantes encore si l'on prenait en compte un niveau géographique plus fin.

L'analyse permet de distinguer trois principaux types de zones en fonction de la densité :

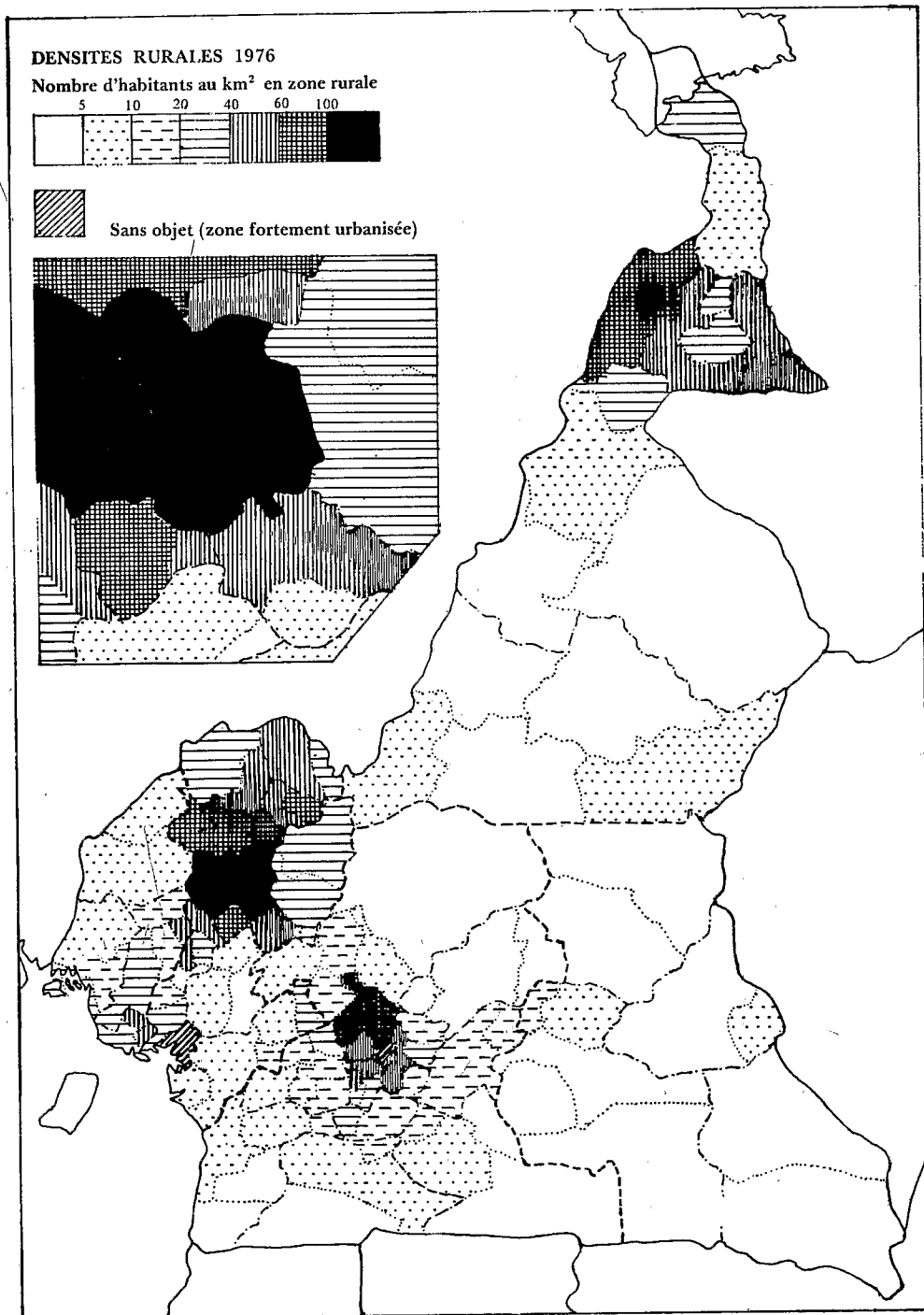
- Des zones peu peuplées ou quasi-vides (densité inférieure à 10 habitants au km<sup>2</sup>) ;
- Des zones moyennement peuplées (densité comprise entre 10 et moins de 40 habitants au km<sup>2</sup>) ;
- Des zones bien peuplées (densité supérieure ou égale à 40 habitants au km<sup>2</sup>).

La population et la superficie sont réparties très inégalement entre ces trois types de zones.

Tableau 1. Répartition de la population et de la superficie en fonction des densités par arrondissement (%).

|                      | Densité par arrondissement | Population | Superficie |
|----------------------|----------------------------|------------|------------|
| d                    | < 10                       | 24,2       | 76,4       |
| 10                   | ≤ d < 40                   | 24,2       | 14,0       |
| d                    | ≥ 40                       | 51,6       | 9,6        |
| Ensemble du Cameroun |                            | 100,0      | 100,0      |

(1) Sont exclues du calcul de la densité rurale, à la fois la population et la superficie des départements du Wouri et du Mfoundi, zones très fortement urbanisées avec les villes de Douala et de Yaoundé. Les superficies couvertes par les autres villes ont été tenues pour négligeables.



C'est ainsi que d'un côté, 76,4 % de la superficie ne regroupent que 24,2 % de la population, alors que de l'autre 9,6 % de la superficie regroupent 51,6 % de la population. Ces disparités ont bien sûr des causes variées qui s'expriment généralement par une combinaison de facteurs écologiques et historiques. On peut cependant tenter d'en isoler les plus importantes.

#### Les zones peu peuplées ou quasiment vides

Il s'agit de l'arrondissement de Kousséri, des départements de la Bénoué (moins l'arrondissement de Guider) et de l'Adamaoua, de la presque totalité de la province de l'Est, de la province du Centre-Sud (à l'exception des environs de Yaoundé), du dé-

partement du Nkam et de la plus grande partie de la Sanaga-Maritime, enfin des arrondissement de Mundemba, de Mamfe et d'Akwaya dans la province du Sud-Ouest (1).

En fait, ces zones peuvent se regrouper en deux grands ensembles à traits assez nettement différenciés :

— Au nord du 5<sup>e</sup> parallèle, les facteurs historiques, avec l'existence de puissantes féodalités centralisées et une insécurité latente dans les régions faciles d'accès, n'ont pas permis un peuplement important dans le passé. L'économie, animée par les Foulbé (2) (ou les arabes choa à l'extrême-nord), est actuellement fondée sur l'élevage extensif associé à un semi-nomadisme de formes variées, qui nécessite beaucoup d'espace.

— Au sud du 5<sup>e</sup> parallèle, les conditions écologiques (forêt dense difficile à pénétrer, mauvaises conditions sanitaires) se sont opposées à un peuplement dense. De plus, nombre de ces régions sont depuis longtemps à l'écart des courants d'échanges dominants. L'économie a été longtemps basée dans ces conditions sur une agriculture vivrière extensive sur brûlis à longue jachère, voire sur la chasse (Pygmées).

Les zones bien peuplées.

Il s'agit de trois régions principales :

— Les hauts plateaux de la province de l'Ouest et la partie méridionale de la province du Nord-Ouest. Les conditions écologiques particulièrement favorables expliquent ici le peuplement le plus dense du pays (surtout bamiléké) : excellente fertilité des sols volcaniques ; climat d'altitude favorable à une bonne situation sanitaire d'ensemble ; enfin, phénomène lié aux facteurs précédents, fécondité très élevée. L'agriculture y est très extensive avec mise en culture des pentes et production de café Arabica et de produits vivriers variés.

— Les environs immédiats de Yaoundé et surtout le département de la Léké (peuplé principalement par les Eton). Les phénomènes migratoires (déplacements de populations le long d'un axe NE-SO avec traversée du fleuve Sanaga) semblent avoir provoqué une densification des zones atteintes en premier et l'on observe une diminution régulière des densités de la Sanaga à la frontière gabonaise. De plus, on a pu noter une diminution de la fécondité dans le même sens. L'agriculture est basée sur une culture assez intensive du cacao, associé à des produits vivriers.

— Les monts Mandara et les rives du Logone (province du Nord). Ces zones, peuplées par les populations «kirdi», ont de tout temps connu une sécurité plus élevée que la majorité des plaines, parce que faciles à défendre, grâce au relief d'une part et à des zones marécageuses, de l'autre, sans négliger une organisation efficace. Elles se sont peu à peu densifiées à la suite d'apports progressifs de petits groupes de populations et d'une fécondité élevée du fait de leur autarcie relative, qui les a mis pendant longtemps à l'abri des maladies importées. L'agriculture est extrêmement intensive avec, en montagne, la culture des mils en terrasses très spectaculaires.

Les zones «moyennement peuplées» sont intermédiaires à tous égards entre les deux types extrêmes.

Si nous avons pu qualifier le Cameroun de pays peu peuplé, à cause d'une densité peu élevée, on voit grâce à ces quelques exemples, que la densité en elle-même n'est qu'une des composantes de la *pression démographique*. Celle-ci ne

(1) Le lecteur trouvera en annexe une carte des divisions administratives.

(2) Population d'ethnie peule, de religion musulmane.

pourrait être mesurée qu'en tenant compte également du système de production agricole qui est lié à la densité de manière plus ou moins étroite (1), et sans doute aussi des besoins dont la population a pris conscience.

#### URBANISATION

Les villes de 5 000 habitants et plus, au nombre de 71 (2), regroupent 25,1 % de la population du Cameroun en 1976. La répartition de la population urbaine est aussi inégale que celle de la population rurale.

Tableau 2. Nombre de villes et taux d'urbanisation par province (3).

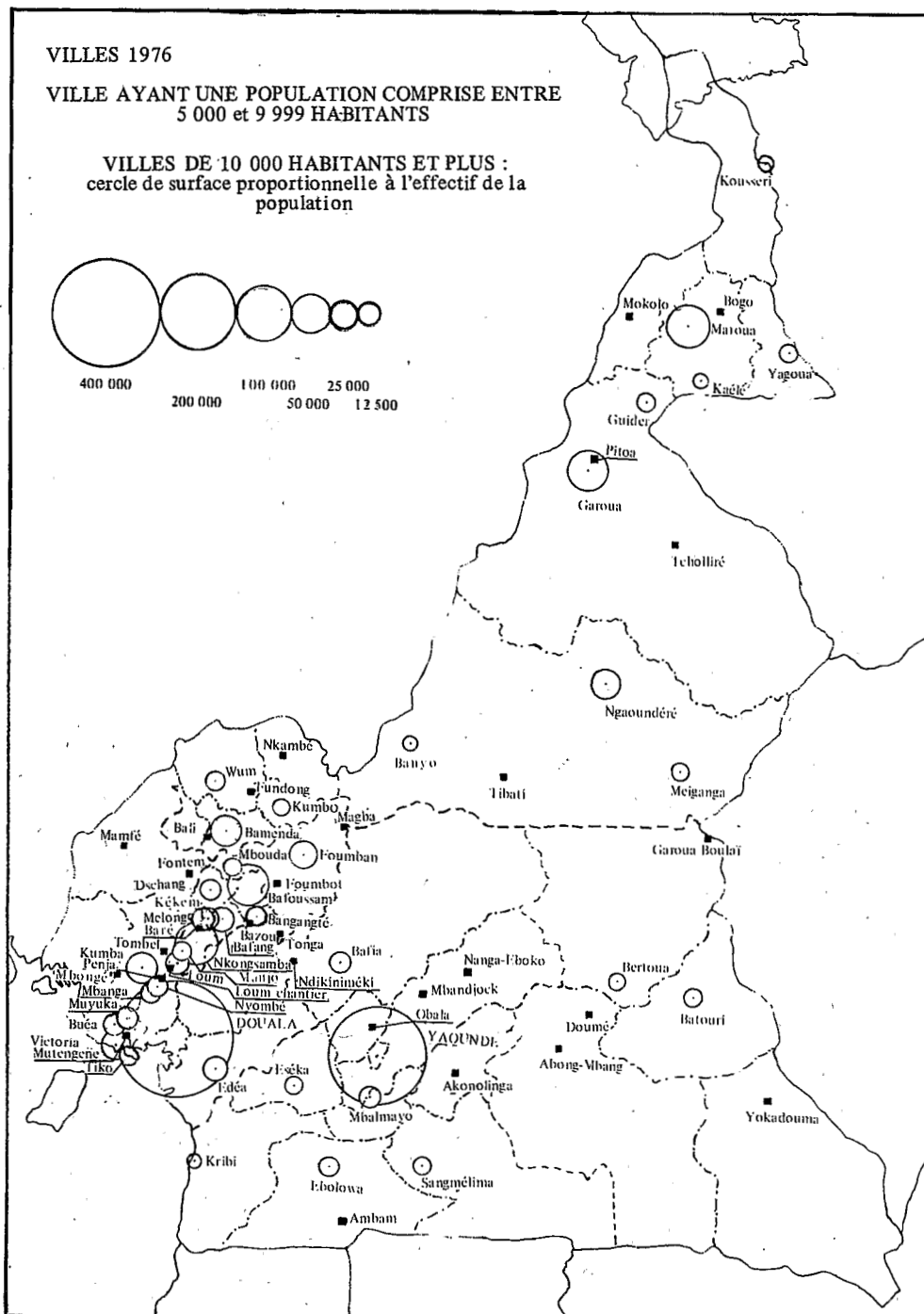
| Province             | Nombre de villes de 5 000 hab. et plus | Population Totale | Population urbaine | Taux d'urbanisation (%) |
|----------------------|--|-------------------|--------------------|-------------------------|
| Littoral             | 11                                     | 935 166           | 666 156            | 71,2                    |
| Centre-Sud           | 13                                     | 1 491 945         | 449 281            | 30,1                    |
| Sud-Ouest            | 10                                     | 620 515           | 156 261            | 25,2                    |
| Ouest                | 11                                     | 1 035 597         | 207 076            | 20,0                    |
| Est                  | 6                                      | 366 235           | 62 531             | 17,1                    |
| Nord                 | 14                                     | 2 233 257         | 290 346            | 13,0                    |
| Nord-Ouest           | 6                                      | 980 531           | 90 760             | 9,3                     |
| Ensemble du Cameroun | 71                                     | 7 663 246         | 1 992 441          | 25,1                    |

Le *taux d'urbanisation* varie entre 9,3 % (province du Nord-Ouest) et 71,2 % (province du Littoral). On peut dire que l'urbanisation est d'autant plus faible que l'on s'éloigne de la côte. Plus exactement, l'urbanisation est la moins élevée dans les régions difficiles d'accès à partir de la côte. La raison en est que la plupart des villes se sont développées avec la colonisation et la multiplication des échanges commerciaux avec l'extérieur.

La localisation géographique des villes permet de dégager trois grands ensembles :

— L'axe Douala-Nkongsamba-Bafoussam et les villes se situant de part et d'autre (52,7 % de la population urbaine du Cameroun), qui comprend la région fortement urbanisée du Moungo, où fleurissent de nombreux centres commerciaux de taille moyenne, liés aux migrations bamiléké de la province de l'Ouest en direction de Douala ;

- (1) Le point important à prendre en considération est la capacité qu'a une population d'adapter son système de production à un accroissement de densité.
- (2) Le seuil de 5 000 habitants agglomérés a souvent été considéré au Cameroun comme la limite adéquate pour distinguer l'urbain du rural. Par rapport aux données du recensement, nous avons éliminé les localités de Dizangué (Littoral) et de Mundemba (Sud-Ouest), qui sont des camps de plantations, la localité d'Isangele (Sud-Ouest) formée de pêcheurs et celle de Bourrah (Nord). En revanche, nous avons ajouté la ville de Mokolo (Nord). Pour ces deux dernières localités, les distorsions proviennent de la numérotation des zones de dénombrement et du relevé du nom des localités.
- (3) Les données concernant les villes ont été obtenues à partir du fichier provisoire villes-villages. Les chiffres bruts ont été ajustés par les coefficients correcteurs déterminés par l'enquête post-censitaire. Cf. GUBRY (P.), NEGADI (G.), TAYO (J) - 1981, p.32.



— Le Centre-Sud et l'Est (26,6 % de la population urbaine du pays), où la ville de Yaoundé manifeste une prépondérance écrasante (61,0 % de la population urbaine de cet ensemble), concurrençant avec succès les villes secondaires ;

— Le reste du pays (20,7 % de la population urbaine), où les vieilles cités précoloniales de la province du Nord, que sont Maroua, Garoua et Ngaoundéré, ont su garder leur influence régionale et leur rôle de relais dans la migration vers le Sud.

Les dix plus grandes villes du Cameroun sont en 1976 les suivantes ( nombre d'habitants arrondis à la centaine) :

|            |         |            |        |
|------------|---------|------------|--------|
| Douala     | 458 400 | Bafoussam  | 62 200 |
| Yaoundé    | 313 700 | Bamenda    | 48 100 |
| Nkongsamba | 71 300  | Kumba      | 44 200 |
| Maroua     | 67 200  | Ngaoundéré | 39 000 |
| Garoua     | 63 900  | Foumban    | 33 900 |

Ce sont d'ailleurs ces dix villes qui dépassent les trente mille habitants. Le Cameroun a la chance de ne pas connaître les problèmes posés par une « macrocéphalie » démesurée, comme on en rencontre dans de nombreux pays d'Afrique : la population de la plus grande ville, Douala, dénommée souvent « capitale économique », ne représente que 23,7 % de la population urbaine du pays (6,0 % de la population totale), suivie de près par Yaoundé, la « capitale politique ».

En tout cas, comme dans les autres pays, la proportion de la population urbaine du Cameroun ne cesse d'augmenter : la part de la population vivant dans des villes de 5 000 habitants et plus est passée de 20,1 % en 1967 (recensement administratif) à 25,1 % en 1976 (recensement démographique ajusté) (1).

Il est donc tout à fait pertinent d'analyser les différents phénomènes démographiques et les structures de population en fonction de l'urbanisation (2) pour les deux raisons majeures suivantes :

— le comportement des populations urbaines va influencer de plus en plus le niveau des indicateurs nationaux par simple effet structurel ;

— ce comportement est susceptible d'influencer à long terme l'ensemble de la population du pays par effet d'acculturation.

## STRUCTURES PAR SEXE ET AGE.

### RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'AGES.

La population du Cameroun est « jeune » : les enfants âgés de moins de 15 ans représentent 43,4 % du total, ceux de moins de 20 ans, 53,1 %. Autrement dit, un Camerounais sur deux est âgé de moins de 20 ans. C'est là une caractéristique générale des populations du tiers-monde : une natalité souvent élevée, conjuguée avec une mortalité encore forte, entraîne une prépondérance marquée des classes jeunes.

Les adultes âgés de 15 à 59 ans forment 50,8 % de la population et les vieillards de 60 ans et plus 5,8 % seulement (forte mortalité conjuguée avec une natalité élevée).

Sous l'effet des mouvements migratoires, la composition par âge varie sensiblement selon le secteur de résidence. La proportion des adultes âgés de 15 à 59 ans est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural : 54,4 % contre 49,5 %. La différence est encore plus grande si l'on considère uniquement le sexe masculin (28,8 % contre 21,1 %).

(1) L'étude de la croissance urbaine proprement dite sera esquissée en liaison avec les mouvements migratoires.

(2) Cette approche a été tentée dans les deux communications que nous avons présentées au colloque de démographie africaine d'Abidjan (22-27 janvier 1979), auxquelles nous emprunterons certaines données.

Cf. GUBRY (P.), TAYO (J) - 1980. NEGADI (G.) - 1980.



Tableau 3 : Répartition de la population par secteur de résidence selon les grands groupes d'âges. (1).

| Groupe d'âges | Effectifs absolus |                |               | % (*)    |                |               |
|---------------|-------------------|----------------|---------------|----------|----------------|---------------|
|               | Cameroun          | Secteur urbain | Secteur rural | Cameroun | Secteur urbain | Secteur rural |
| 0 - 14 ans    | 3 094 419         | 858 404        | 2 236 015     | 43,4     | 42,8           | 43,6          |
| 15 - 59 ans   | 3 623 037         | 1 089 054      | 2 533 983     | 50,8     | 54,4           | 49,5          |
| 60 ans et +   | 410 621           | 56 285         | 354 336       | 5,8      | 2,8            | 6,9           |
| Non déclaré   | 3 756             | 1 480          | 2 276         | —        | —              | —             |
| Total         | 7 131 833         | 2 005 223      | 5 126 610     | 100,0    | 100,0          | 100,0         |

(\*) Répartition proportionnelle des non déclarés.

En revanche, les vieillards sont très faiblement représentés dans le secteur urbain : 2,8 % contre 6,9 % dans le secteur rural. Cette situation s'explique par la forte prépondérance des adultes en âge d'activité dans les villes et le retour d'un grand nombre de vieillards à leur village d'origine.

#### PYRAMIDES DES AGES.

##### a) Pyramides par année d'âge.

La pyramide, détaillée par année et pour l'ensemble de la population, est fortement affectée par les erreurs de déclaration des âges : attirance classique pour les âges «ronds» se terminant par les chiffres 0 ou 5 et répulsion pour les âges impairs (19,21, 29,31. . .) (graphique 1 a).

L'enregistrement incomplet des naissances à l'état-civil, localisé dans les communes, explique la méconnaissance de l'âge par les personnes recensées. Celles-ci déclarent des âges approximatifs quand elles ne connaissent pas leur date de naissance.

Important chez les hommes, ce phénomène est encore plus accentué chez les femmes. Les déclarations féminines à 30 ans, par exemple, sont plus nombreuses que celles à 29,31 et 32 ans réunies (114 264 contre 100 960). Cette remarque est également valable à 40, 50, 60 ans . . . La méconnaissance de l'âge est donc plus grande chez les femmes, situation au demeurant habituelle dans les pays en voie de développement.

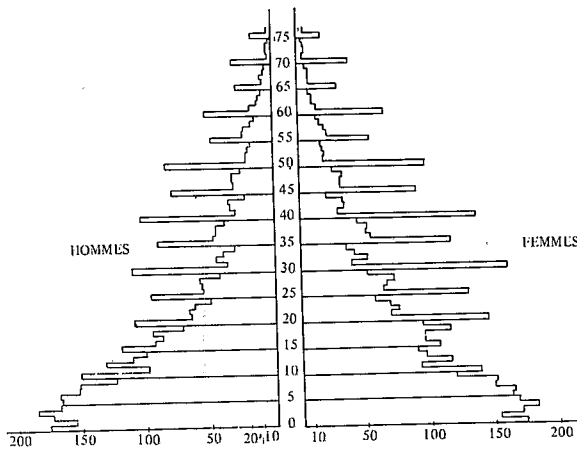
##### Pyramides par secteur de résidence.

Les attirances des âges ronds sont nettement moins accentuées dans le secteur urbain que dans le secteur rural (graphique 1 b et 1 c). Les déclarations des âges sont

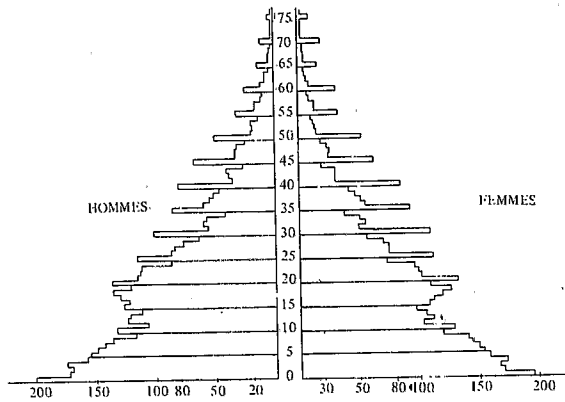
(1) Le «Secteur urbain» est ici formé par l'ensemble des villes comptées comme telles au recensement, c'est-à-dire toutes les localités ayant un rôle administratif (des chefs lieux de districts jusqu'aux chefs lieux de provinces).  
Les effectifs sont les données brutes non ajustées.

donc meilleures dans les villes, grâce à un environnement administratif et socio-économique plus développé (1).

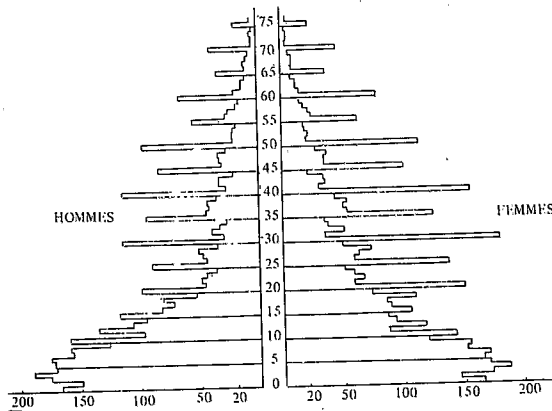
GRAPHIQUE 1 - PYRAMIDE DES AGES (pour un effectif total de 10.000 personnes)



b-SECTEUR URBAIN



c-SECTEUR RURAL



(1) L'indice de Whipple, qui mesure l'attraction des âges se terminant par 0 ou 5, fournit le classement suivant la meilleure connaissance de l'âge :

- 1 - Hommes du secteur urbain : 1,46
- 2 - Femmes " " " : 1,69
- 3 - Hommes du secteur rural : 2,09
- 4 - Femmes " " " : 2,27

Dans le secteur rural, les effectifs des enfants de moins d'un an et d'un an sont largement sous-estimés tandis que ceux de 3 ans sont, au contraire, sur-estimés. La lecture de la pyramide montre qu'il ne s'agit pas là uniquement d'un simple décalage de 0 et 1 an vers 3 ans, mais également d'omissions d'enfants de moins de 2 ans. Le gonflement des effectifs de 3 ans existe aussi en secteur urbain, mais beaucoup plus atténué.

Deux raisons peuvent expliquer le sous-dénombrement des enfants de 2 ans et la sur-estimation de ceux de 3 ans :

— Certains parents omettent de déclarer les bébés tant qu'ils n'ont pas atteint un certain âge ;

— Une partie des enfants sevrés à 2 ans a été systématiquement « vieillie » d'une année.

Mises à part la légère attirance à 3 ans et la répulsion à 9 ans, la pyramide urbaine possède un profil très régulier de 0 à 10 ans pour les deux sexes. La généralisation progressive de l'enregistrement des naissances à l'état-civil entraîne une connaissance de l'âge de plus en plus précise pour les générations urbaines. Ce n'est pas le cas pour le secteur rural dont l'évolution des effectifs de 0 à 10 ans est encore très perturbée par les erreurs de déclaration des âges.

La pyramide urbaine présente un « ventre » de 15 à 20 ans pour les deux sexes. Ce résultat s'explique, en partie, par l'immigration scolaire. Par ailleurs, l'attrait exercé par les villes pousse un grand nombre d'adolescents et de jeunes adultes à quitter leur village pour rechercher une occupation en zone urbaine.

Les attirances des âges « ronds » déforment les pyramides au point de masquer certaines caractéristiques démographiques réelles de la population. Le regroupement quinquennal des effectifs atténue, voire même supprime les irrégularités et rend ainsi la lecture de la pyramide plus aisée.

#### b) Pyramides par groupes d'âges quinquennaux.

Outre les traits caractéristiques des populations « jeunes » (base élargie et rétrécissement rapide avec l'avancement de l'âge), la pyramide des âges de la population du Cameroun présente deux anomalies importantes : déficit masculin de 15 à 55 ans environ et diminution trop brutale des effectifs de 5-9 ans à 10-14 ans pour les deux sexes (tableau 4, graphique 2).

##### *Déficit masculin de 15 à 55 ans.*

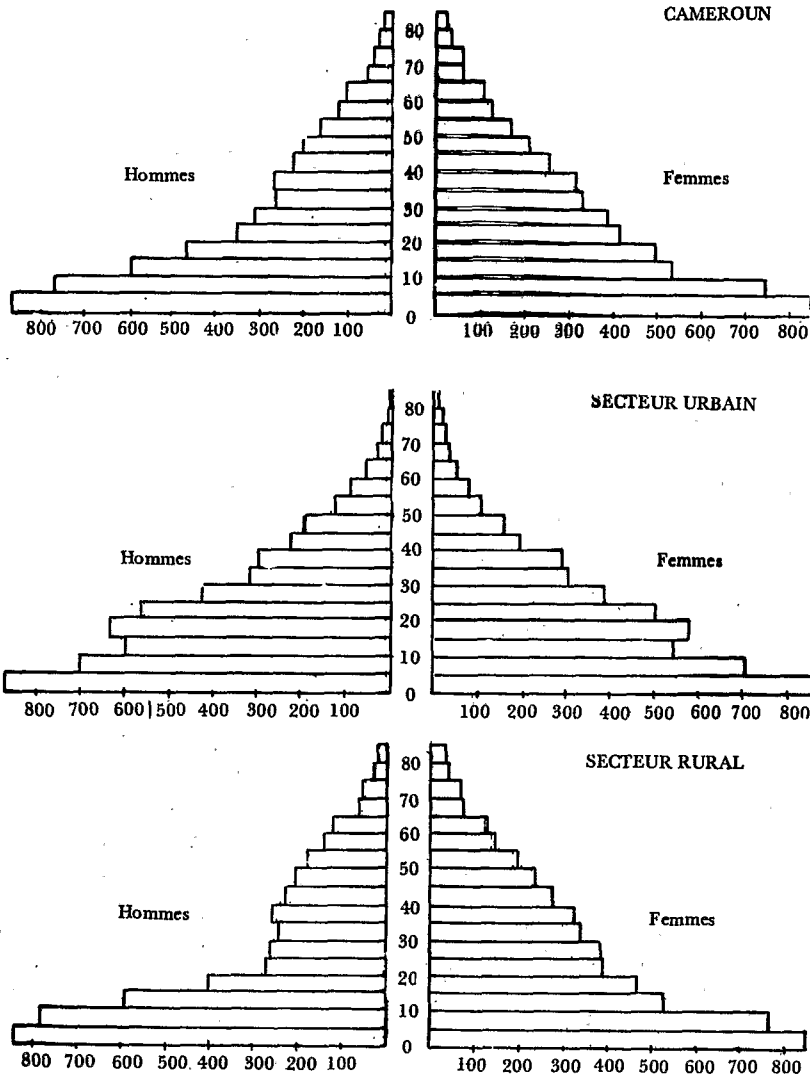
Le profil de la pyramide, beaucoup plus aminci pour les hommes que pour les femmes, traduit un déficit très important des hommes. Sur la base d'une égalité numérique des effectifs masculins et féminins de 15 à 55 ans (rapport de masculinité égal à 100), le déficit se chiffre à 211 000 hommes (13 % de l'effectif masculin de cette tranche d'âges). Bon nombre de recensements et d'enquêtes, effectués dans d'autres pays africains, ont révélé un déficit de même nature dont on a souvent recherché les causes.

Pour le Cameroun, l'effet de l'émigration externe ne peut être invoqué, car le pays connaît également une immigration susceptible de compenser largement les départs. On peut alors évoquer la sur-mortalité masculine consécutive aux troubles qui ont affecté le Cameroun au moment de l'accès à l'indépendance. Mais ces événements n'ont touché qu'une partie du pays et ne sauraient expliquer, à eux seuls, l'ensemble du déficit observé.

Tableau 4. Répartition (pour 10 000 au total) de la population du Cameroun et variation du rapport de masculinité par secteur de résidence selon le sexe et l'âge

| GROUPE<br>D'AGES     | CAMEROUN  |           |           |                  | SECTEUR URBAIN |           |         |                  | SECTEUR RURAL |           |           |                  |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|------------------|----------------|-----------|---------|------------------|---------------|-----------|-----------|------------------|
|                      | Total     | Masc.     | Fem.      | Rap. de<br>Masc. | Total          | Masc.     | Fem.    | Rap. de<br>Masc. | Total         | Masc.     | Fem.      | Rap. de<br>Masc. |
| 0-4 ans              | 1 706     | 857       | 849       | 101,0            | 1 738          | 877       | 861     | 101,9            | 1 693         | 849       | 844       | 100,7            |
| 5-9                  | 1 509     | 762       | 747       | 102,0            | 1 404          | 700       | 704     | 99,5             | 1 551         | 787       | 764       | 102,9            |
| 10-14                | 1 126     | 594       | 532       | 111,6            | 1 142          | 597       | 545     | 109,5            | 1 119         | 592       | 527       | 112,5            |
| 15-19                | 965       | 470       | 495       | 95,1             | 1 210          | 636       | 574     | 110,8            | 869           | 406       | 463       | 87,5             |
| 20-24                | 772       | 355       | 417       | 84,9             | 1 063          | 564       | 499     | 113,2            | 659           | 273       | 386       | 70,6             |
| 24-29                | 695       | 312       | 383       | 81,5             | 813            | 428       | 385     | 111,1            | 649           | 267       | 382       | 69,8             |
| 30-34                | 592       | 265       | 327       | 81,2             | 617            | 317       | 300     | 106,0            | 582           | 245       | 337       | 72,5             |
| 35-39                | 584       | 270       | 314       | 86,0             | 585            | 300       | 285     | 105,4            | 584           | 259       | 325       | 79,4             |
| 40-44                | 480       | 228       | 252       | 90,2             | 416            | 224       | 192     | 116,3            | 505           | 229       | 276       | 83,1             |
| 45-49                | 413       | 204       | 209       | 97,7             | 345            | 193       | 152     | 127,3            | 441           | 209       | 232       | 90,1             |
| 50-54                | 331       | 164       | 167       | 98,2             | 225            | 124       | 101     | 121,7            | 373           | 180       | 193       | 93,4             |
| 55-59                | 250       | 128       | 122       | 104,1            | 161            | 89        | 72      | 122,6            | 284           | 142       | 142       | 100,0            |
| 60-64                | 212       | 106       | 106       | 100,4            | 112            | 58        | 54      | 106,2            | 250           | 124       | 126       | 99,4             |
| 65-69                | 117       | 60        | 57        | 103,0            | 61             | 31        | 30      | 101,6            | 139           | 71        | 68        | 103,9            |
| 70-74                | 103       | 49        | 54        | 91,1             | 47             | 20        | 27      | 74,7             | 124           | 60        | 64        | 93,8             |
| 75-79                | 55        | 27        | 28        | 98,3             | 25             | 11        | 14      | 80,7             | 67            | 34        | 33        | 101,2            |
| 80-84                | 42        | 20        | 22        | 90,6             | 17             | 7         | 10      | 64,4             | 52            | 25        | 27        | 94,6             |
| 85-& +               | 48        | 25        | 23        | 104,6            | 19             | 8         | 11      | 75,7             | 59            | 31        | 28        | 109,0            |
| Total                | 10 000    | 4 896     | 5 104     | 95,9             | 10 000         | 5 184     | 486     | 107,7            | 10 000        | 4 783     | 5 217     | 91,7             |
| Effectifs<br>absolus | 7 131 833 | 3 491 433 | 3 640 400 |                  | 2 005 223      | 1 039 596 | 965 627 |                  | 5 126 610     | 2 451 837 | 2 674 773 |                  |

GRAPHIQUE 2. PYRAMIDES PAR GROUPE D'ÂGES  
Pour un effectif total de 10 000 personnes)



Les omissions masculines constituent certainement le facteur principal du déséquilibre numérique entre les deux sexes (1). La mobilité des hommes jeunes, généralement célibataires, rend difficile leur dénombrement, surtout dans les villes. Lorsqu'ils n'ont pas de travail sur place, ils ont tendance à quitter leur village dans l'espoir d'améliorer leur situation socio-économique. L'absence de domicile fixe accroît les risques d'omissions lors du recensement.

En plus du facteur mobilité, la crainte de l'imposition a certainement été la cause principale de la sous-estimation de la population masculine. Les recensements administratifs, effectués régulièrement au Cameroun, servent à établir la liste des imposables. La méfiance traditionnelle de la population vis-à-vis de toute opération de dénombrement a certainement poussé beaucoup de chefs de ménage à sous-déclarer les jeunes adultes de sexe masculin, croyant ainsi alléger leur charge fiscale.

(1) L'enquête post-censitaire, réalisée peu de temps après le recensement, indique, en effet, que les omissions concernent tous les âges, mais sont particulièrement prononcées à 0-4 ans pour les deux sexes, 15-19 ans pour les femmes et 15-29 ans pour les hommes. C'est là un trait caractéristique des recensements africains où les nourrissons, les filles pubères et les jeunes hommes sont traditionnellement sous-estimés.

L'impôt « per capita » ne touche en général pas les femmes sauf lorsqu'elles sont chefs de ménage (veuves, divorcées) ou salariées dans le secteur « moderne ». Dès lors on comprend facilement la tendance à la sous-déclaration des personnes de sexe masculin.

#### *Diminution anormale des effectifs à partir de 10 ans.*

La pyramide présente une diminution très importante des effectifs de 5-9 ans à 10-14 ans. Ce décrochage ne peut-être attribué aux effets d'une baisse récente de mortalité et d'une hausse de fécondité au cours des dix dernières années pour plusieurs raisons. La pyramide masculine du secteur urbain n'accuse pas la même cassure. Or, les modifications de la fécondité et de la mortalité commencent généralement à se manifester d'abord dans les villes. De plus, l'examen de la pyramide des âges, obtenue à partir des enquêtes démographiques réalisées dans les différentes régions du pays de 1960 à 1965, révèle le même décrochage à partir de 10 ans (1).

La persistance de la même anomalie sur une aussi longue période nous incite à incriminer les erreurs d'observation, d'autant plus qu'aucun élément dans l'histoire politique et socio-économique des dix dernières années ne nous autorise à envisager une évolution démographique d'une aussi grande ampleur.

Les omissions des garçons âgés de 10 ans et plus et surtout des filles pubères d'une part, les erreurs de déclaration des âges d'autre part, sont à l'origine du retrait observé sur la pyramide. Les âges autour de la puberté féminine sont généralement mal observés en Afrique. On assiste, soit à un «rajeunissement», soit à un «vieillissement», d'où le déficit apparent du groupe 10-14 ans chez les filles. Comme dans un même ménage, les estimations des âges des frères et soeurs sont nécessairement liées, les erreurs de déclaration rejaillissent sans doute également sur les garçons.

#### *Pyramides par secteur de résidence.*

Le profil de la pyramide rurale est fortement déséquilibré par la faiblesse numérique des hommes. Le déficit masculin affecte uniquement le secteur rural et se chiffre à 271 000 hommes environ entre 15 et 55 ans. La pyramide urbaine accuse, au contraire, un excédent masculin pour cette tranche d'âges (60 000 hommes en plus). Les villes constituent en effet des pôles attractifs très importants. Beaucoup d'hommes jeunes quittent les villages et les campagnes pour immigrer en ville dans l'espoir d'améliorer leur situation socio-économique. Le surplus masculin observé en milieu urbain est loin de compenser le déficit rural, par suite des omissions masculines (2)

#### **RAPPORTS DE MASCULINITÉ.**

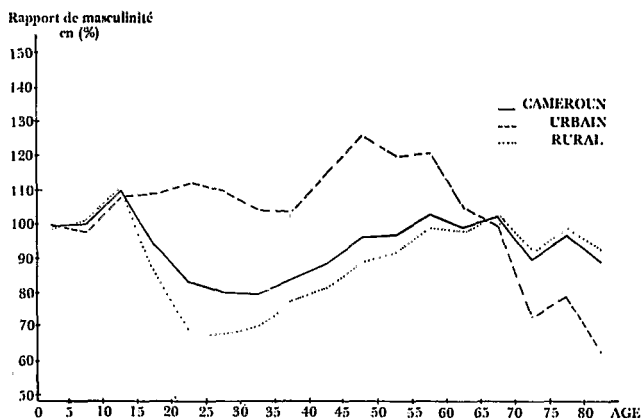
De l'ordre de 95,9 pour l'ensemble du pays, le rapport de masculinité traduit un déficit masculin global (149 000 hommes en moins).

Légèrement supérieur à 100 avant 10 ans, l'indice monte à 111,6 à 10-14 ans à cause des omissions féminines et des erreurs de déclaration des âges (tableau 4, graphique 3). De 15 à 55 ans, il descend largement au-dessous de 100 ; les valeurs les plus faibles se situent entre 20 et 40 ans (81,5 à 25-29 ans et 81,2 à 30-34 ans). Les facteurs à l'origine du déficit masculin ont été évoqués lors de l'examen de la pyramide des âges (surmortalité masculine et surtout omissions de jeunes adultes).

(1) CAMEROUN : Bureau Central du Recensement - 1978, P. 28

(2) Précisons que ces omissions ont affecté aussi bien les villes que le reste du pays, sans doute avec une intensité différente.

De 55 à 70 ans, le rapport de masculinité est légèrement supérieur à 100 tandis qu'au delà de 70 ans, il descend au-dessous de ce niveau. La surmortalité masculine explique le déficit des hommes aux âges élevés. Mais les variations, observées à partir de 55 ans, sont assez difficiles à interpréter à cause des erreurs d'observation.



Graphique 3 : Variation du rapport de masculinité par secteur de résidence selon l'âge.

#### Rapport de masculinité par secteur de résidence.

Egal respectivement à 107,7 et 91,7, le rapport de masculinité indique un excédent masculin en ville (74 000) et un déficit encore plus important en milieu rural (223 000). De 15 à 55 ans, l'indice est constamment inférieur à 100 en secteur rural ; il descend même jusqu'à 70 entre 20 et 30 ans. Par contre, l'évolution du rapport de masculinité selon l'âge, en secteur urbain, est opposé puisque l'indice se situe constamment au-dessus de 100 de 15 à 70 ans à cause des migrations masculines vers les villes.

Au delà de 70 ans, le rapport de masculinité subit une chute très importante dans les villes. Ce résultat ne saurait être expliqué uniquement par la surmortalité masculine, mais également par le retour des hommes âgés à leur village d'origine.

#### NUPTIALITÉ

Il est possible de distinguer, de manière plus fine, quatre strates géographiques au Cameroun sur le plan de l'urbanisation : le secteur rural, les villes petites et moyennes (1), la ville de Yaoundé et la ville de Douala, ces deux dernières localités connaissant un type de vie urbaine sensiblement différent et une croissance dissemblable : récente et rapide pour Yaoundé, ancienne et sans doute plus lente pour Douala.

On peut calculer de manière approximative l'intensité de la nuptialité (proportion de gens contractant un premier mariage) et l'âge moyen au premier mariage à partir des proportions de célibataires aux différents âges du recensement (2). Bien entendu, les hypothèses implicites de cette méthode n'étant pas vérifiées (surtout non indépendance entre la migration et l'état matrimonial), il faudra tenir compte de *tendances* et non pas de niveaux précis.

(1) Secteur urbain, tel que défini au recensement, mpins Yaoundé et Douala.

(2) la situation matrimoniale relevée au recensement est celle déclarée par les intéressés.

Tableau 5. Intensité de la nuptialité et âge moyen au premier mariage selon le secteur de résidence et le sexe (1)

| Secteur de résidence       | Sexe | Intensité de la nuptialité (%) | Age moyen au premier mariage | Ecart d'âge moyen au premier mariage entre hommes et femmes |
|----------------------------|------|--------------------------------|------------------------------|---|
| Secteur rural              | M    | 90,0                           | 25,8                         | 7,5   |
|                            | F    | 96,3                           | 18,3                         |   |
| Villes petites et moyennes | M    | 89,2                           | 27,0                         | 8,0   |
|                            | F    | 94,2                           | 19,0                         |   |
| Yaoundé                    | M    | 89,2                           | 27,7                         | 6,6   |
|                            | F    | 88,5                           | 21,1                         |   |
| Douala                     | M    | 88,8                           | 27,7                         | 7,8   |
|                            | F    | 89,5                           | 19,9                         |   |
| Ensemble Cameroun          | M    | 89,9                           | 26,4                         | 7,6   |
|                            | F    | 95,6                           | 18,8                         |   |

L'intensité de la nuptialité des femmes est partout (sauf à Yaoundé) supérieure à celle des hommes, par suite notamment de l'existence de la polygamie. *L'intensité diminue* régulièrement du secteur rural à la grande ville, en passant par la ville moyenne.

L'âge au mariage est partout plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

L'écart d'âge au premier mariage entre hommes et femmes (7,6 ans pour l'ensemble du pays) est important dans toutes les strates : de 6,6 ans à Yaoundé à 8,0 ans dans les villes petites et moyennes. On constate en outre que *l'âge moyen au premier mariage augmente* du secteur rural à la grande ville. Les femmes de Yaoundé forment, là encore, un cas un peu à part et leur comportement matrimonial (faible intensité, âge moyen au premier mariage relativement plus élevé) demanderait à être expliqué par des variables sociologiques sans doute fort complexes.

Les caractéristiques qui viennent d'être relevées et qui correspondent en quelque sorte à une « diminution » de la nuptialité en milieu urbain, ont des causes variées. On peut notamment évoquer à ce sujet, concernant la ville, une scolarisation plus forte et plus prolongée, l'existence de l'emploi salarié féminin qui renforce l'indépendance des femmes, l'augmentation du montant de la dot et sa monétarisation croissante, le risque de chômage entraînant une absence de ressources, un goût plus prononcé pour le célibat chez certaines femmes par suite du rejet des contraintes sociales (phénomène des « femmes libres »).

La polygamie connaît également une extension différente selon le milieu.

(1) Méthode de calcul : âge limite des premiers mariages égal à 45 ans pour les femmes et 50 ans pour les hommes ; mariages avant 15 ans considérés comme négligeables.



Tableau 6. Répartition des hommes mariés selon le nombre de leurs épouses et leur secteur de résidence (%).

| Secteur de résidence       | Nombre d'épouses des hommes mariés |      |     |        | Total | Nombre moyen d'épouses des hommes mariés |
|----------------------------|------------------------------------|------|-----|--------|-------|--|
|                            | 1                                  | 2    | 3   | 4 et + |       |  |
| Secteur rural              | 74,6                               | 18,0 | 4,9 | 2,5    | 100,0 | 1,38                                     |
| Villes petites et moyennes | 77,9                               | 15,9 | 4,2 | 2,0    | 100,0 | 1,32                                     |
| Yaoundé                    | 87,2                               | 10,4 | 1,8 | 0,6    | 100,0 | 1,16                                     |
| Douala                     | 88,4                               | 9,8  | 1,5 | 0,3    | 100,0 | 1,14                                     |
| Ensemble Cameroun          | 76,4                               | 16,9 | 4,4 | 2,3    | 100,0 | 1,35                                     |

La proportion des polygames diminue régulièrement du secteur rural jusqu'à la plus grande ville et cette diminution est d'autant plus forte que leur nombre d'épouses est élevé.

Les caractéristiques de la nuptialité en milieu urbain sont donc susceptibles d'avoir des influences diverses sur la fécondité, mais plutôt dans le sens de la baisse. Ceci s'applique dans la mesure seulement où la nuptialité peut être considérée comme un des facteurs de la fécondité, car dans de nombreuses zones, du sud du Cameroun en particulier, la fécondité est actuellement relativement indépendante de l'âge au mariage.

## MOUVEMENT NATUREL

Un recensement de population se prête généralement assez mal à l'étude du mouvement naturel (naissances et décès), du fait que les événements relevés sont ceux qui sont survenus dans les ménages au cours des 12 mois précédant le passage de l'agent recenseur. Cette approche rétrospective entraîne inévitablement des omissions assez importantes, surtout pour les décès, par suite des oublis des intéressés d'une part et d'une mauvaise estimation de la période rétrospective d'autre part.

Le taux de natalité peut être actuellement estimé à 45‰ sur la base de l'hypothèse de stabilité de la population féminine (1). Ce taux permet de calculer le facteur de redressement du nombre de naissances :

$$\text{Facteur de redressement} = \frac{\text{Taux ajusté de natalité}}{\text{Taux observé de natalité}} = \frac{45,0}{35,8} = 1,26$$

L'application de ce facteur aux différentes naissances observées selon l'âge de la mère, avec l'hypothèse d'une indépendance de ce facteur par rapport à l'âge, permet de calculer des taux, de fécondité par âge.

Les naissances corrigées ont été rapportées à la population féminine dénombrée au recensement, c'est-à-dire en fin de période rétrospective. Cette méthode amène une certaine sous-estimation des taux, mais l'utilisation rigoureuse de la population moyenne n'aurait qu'une précision toute relative à cause de l'importance des erreurs d'observation et de l'ajustement conséquent.

(1) CAMEROUN : Bureau Central du Recensement - 1978, p. 88.

Tableau 7. Variation des taux ajustés de fécondité selon l'âge des femmes.

| Age                           | Taux de fécondité (‰) |
|-------------------------------|-----------------------|
| 15-19 ans                     | 163,1                 |
| 20-24 "                       | 291,0                 |
| 25-29 "                       | 261,8                 |
| 30-34 "                       | 200,1                 |
| 35-39 "                       | 153,6                 |
| 40-44 "                       | 72,7                  |
| 45-49 "                       | 54,2                  |
| Ensemble                      | 185,7                 |
| Somme des naissances réduites | 6,0                   |
| Taux brut de natalité (‰)     | 45,0                  |

N.B. : Les mères de moins de 15 ans et leurs naissances ont été incluses dans le groupe 15 - 19 ans (même méthode pour les 50 ans et plus incluses dans le groupe 45 - 49 ans).

Si l'on prend en compte les résultats passés, la fécondité a augmenté récemment au Cameroun (1). Différents facteurs peuvent expliquer cette hausse. Une meilleure protection sanitaire, liée à un niveau socio-culturel plus développé (revenu, instruction . . .) réduit les risques de stérilité primaire ou secondaire, les interruptions de grossesse, la mortalité péri-natale . . . Par ailleurs, la disparition progressive des interdits sexuels après l'accouchement et l'introduction même limitée de l'allaitement artificiel contribuent à une diminution des intervalles intergénéraliques et donc à une augmentation de la fécondité.

Dans son ensemble d'ailleurs, la population du Cameroun reste profondément nataliste. Les seuls freins importants à la fécondité sont donc les facteurs biologiques (stérilité, mortalités intra-utérine et péri-natale) ou culturels (interdits sexuels, âge au mariage . . .).

Le taux brut de mortalité peut être estimé à 20,4 pour mille à la suite de l'ajustement des décès observés par la méthode Courbage - Fargues et l'utilisation du modèle Sud des tables de Coale et Demeny (2).

Les coefficients de redressement sont les suivants :

| Sexe Masculin               | Sexe Féminin |
|-----------------------------|--------------|
| Décès de moins d'un an 1,89 | 2,06         |
| Décès de un an et plus 1,82 | 1,92         |

Ces coefficients permettent de calculer les principaux indicateurs de mortalité.

(1). En 1964, on a calculé les chiffres suivants :

Taux brut de natalité : 40 pour mille  
Taux global de fécondité : 163 pour mille  
Fécondité cumulée totale : 4,9

In CATARIA BYLL (J.), RAZAFIMANDIMBY (C.), SIDIBE (H.) - 1979, pp. 81 et 88.

(2). COURBAGE (Y.), FARGUES (P.) - 1979.  
COALE (A.J.), DEMENY (P.) - 1966.

Tableau 8. Indicateurs de mortalité selon le sexe.

| Indicateur                            | Sexe masculin | Sexe féminin | Ensemble Cameroun |
|---------------------------------------|---------------|--------------|-------------------|
| Taux brut de mortalité p. mille       | 21,1          | 19,7         | 20,4              |
| Taux de mortalité infantile p. mille  | 165,1         | 148,4        | 156,5             |
| Espérance de vie à la naissance (ans) | 43,2          | 45,6         | 44,4              |

La mortalité poursuit sa baisse par rapport aux données antérieures à un rythme habituellement observé en Afrique (1). Les causes en sont sans doute autant l'amélioration globale du niveau de vie, le développement de l'instruction et de l'urbanisation que la diffusion des infrastructures médicales et des actions de santé proprement dites.

La mortalité masculine est supérieure à la mortalité féminine, sans doute par suite de comportements différents (alcoolisme, usage de tabac et de drogues diverses ...) et d'accidents variés affectant plus fréquemment les hommes.

#### MIGRATIONS ET CROISSANCE URBAINE

Les mouvements de population entre le Cameroun et l'étranger ne peuvent être saisis que partiellement, dans la mesure où le recensement ne compte pas les personnes ayant migré vers l'étranger. En tout état de cause, ces mouvements paraissent très limités au Cameroun par rapport à ce que l'on observe dans d'autres pays africains : seuls 2,8 % de la population ont déclaré avoir eu une résidence antérieure à l'étranger.

S'il y a, selon toute vraisemblance, une émigration non négligeable du Cameroun vers le Gabon en 1976, c'est l'immigration en provenance du Nigéria qui prédomine dans les provinces du Sud-Ouest et du Nord, l'immigration des réfugiés de Guinée Equatoriale dans le Centre-Sud et accessoirement l'immigration tchadienne dans le Nord.

Les mouvements migratoires internes, quant à eux, peuvent être étudiés de manière approfondie à partir du recensement (comparaison entre les lieux de résidence antérieure et habituelle, par exemple). Ces mouvements peuvent être regroupés en trois ensembles principaux :

##### a) Le Mouvement originaire de la province de l'Ouest.

C'est de loin le mouvement migratoire le plus important et un fait majeur dans l'évolution de la répartition spatiale de la population du Cameroun. Il trouve son origine dans l'exode rural bamiléké provoqué par une forte pression démographique sur des terres déjà mises en valeur de manière très intensive.

(1) Les chiffres correspondants pour 1964 sont les suivants :

|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| Taux brut de mortalité :          | 25 p. mille  |
| Taux de mortalité infantile :     | 175 p. mille |
| Espérance de vie à la naissance : | 37,5 ans     |

(Op. cit. p. 108).

Le gain annuel moyen d'espérance de vie est donc de 0,58 ans pour l'ensemble de la population.

Son orientation principale (4/5) est dirigée NE-SO, moitié vers la riche région agricole du Moungo et moitié vers la ville de Douala, port et « capitale économique » du pays. Un courant secondaire (1/5) se dirige vers la capitale, Yaoundé, qui offre surtout des emplois administratifs.

### b) Le Mouvement Ouest-Est

Un important mouvement se dirige vers Yaoundé, pour lequel la ville de Douala joue en partie un rôle de relais.

Ce courant a été induit surtout par le développement des structures administratives du pays. Il a des prolongements en direction de la province de l'Est, longtemps isolée, qui connaît actuellement un certain essor économique et administratif : on peut citer à cet égard le développement récent des exploitations forestières et de la culture du tabac, le dynamisme des ZAPI de l'Est (1), la mise en place des structures administratives provinciales et le développement des commerces induits par ces activités.

### c) Le mouvement Nord-Sud

Le mouvement Nord-Sud recouvre plusieurs phénomènes différents :

— Exode rural à destination des grandes métropoles du Sud, avec ou sans étape dans les villes-relais que sont Maroua, Garoua et Ngaoundéré ;

— Migrations familiales, spontanées ou dirigées, vers le périmètre de colonisation rurale du projet Nord-Est Bénoué, en provenance des départements de l'extrême nord (2) ;

— Migrations d'éleveurs du département de l'Adamaoua vers les départements du Lom-et-Djerem et de la Kadéy ;

— Déplacements de travailleurs vers les complexes agro-industriels du Sud, en particulier les complexes sucriers de Mbandjok dans la Haute-Sanaga.

D'autres mouvements de moindre importance peuvent être caractérisés. C'est ainsi qu'au Cameroun anglophone, les déplacements de travailleurs de la province du Nord-Ouest vers les plantations industrielles du Sud-Ouest, qui ont commencé au début du siècle, semblent actuellement compensés par les mouvements en sens inverse.

Si une partie des migrations internes se dirige vers la zone rurale, les déplacements de loin les plus nombreux se font vers les villes et contribuent à expliquer la croissance urbaine (tableau 9).

Toutes les villes, situées à l'aboutissement des principaux courants migratoires ou jouant un rôle de relais, connaissent un fort accroissement (plus de 5 % par an). Certaines petites villes se développent rapidement par l'implantation récente d'activités ou par une absence de concurrence, mais ce sont les plus grandes qui s'accroissent le plus vite en moyenne, concentrant progressivement une part de plus en plus importante de la population.

(1) Zones d'Actions Prioritaires Intégrées : projets d'aménagement portant leur action à la fois sur la production et la consommation.

(2) Projet Nord-Est Bénoué : projet souple d'implantation de migrants dans le département de la Bénoué, fournissant des infrastructures de base et un encadrement agricole (environ 3 500 migrants en 1976).

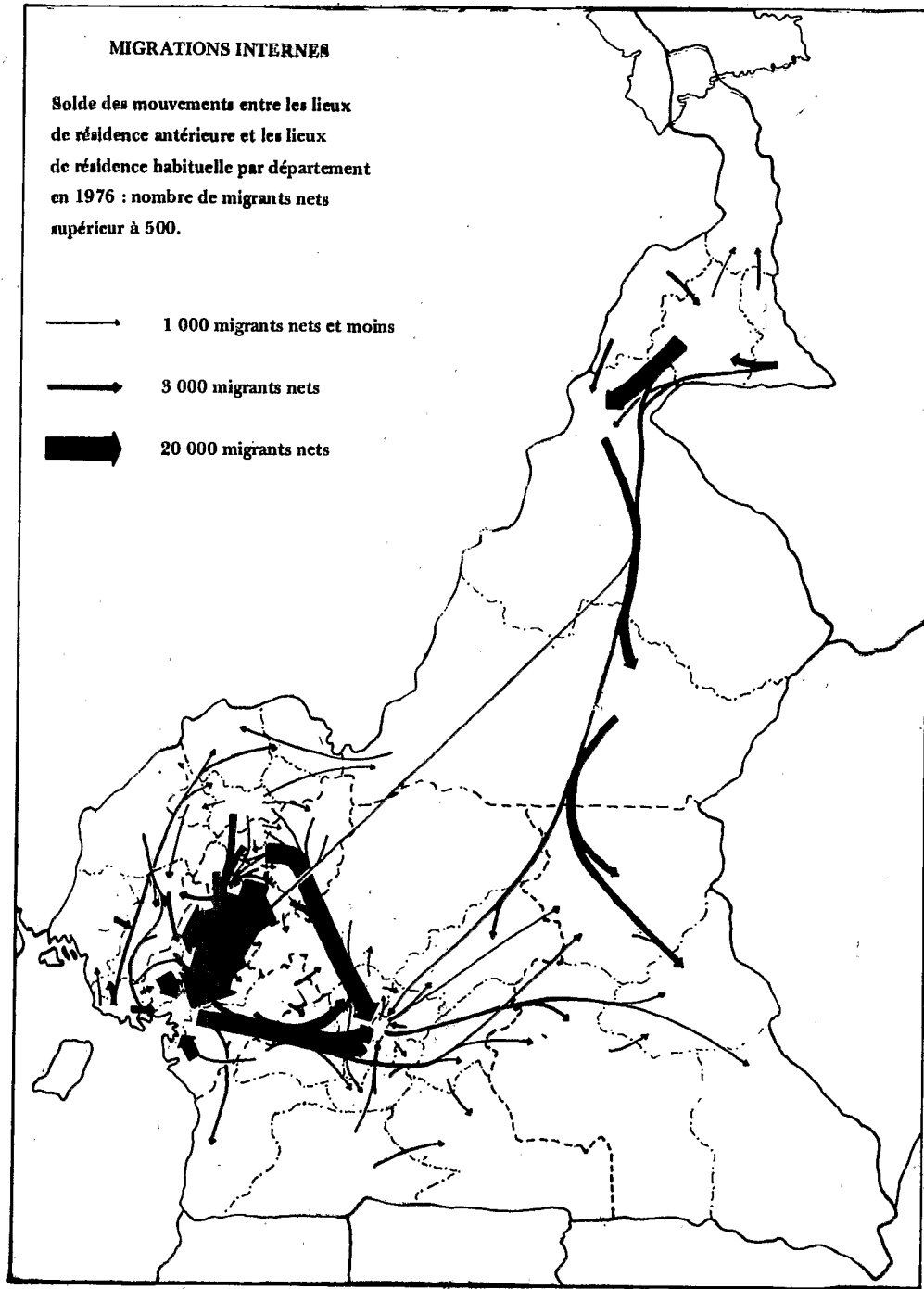
## MIGRATIONS INTERNES

Solde des mouvements entre les lieux de résidence antérieure et les lieux de résidence habituelle par département en 1976 : nombre de migrants nets supérieur à 500.

—→ 1 000 migrants nets et moins

—→ 3 000 migrants nets

—→ 20 000 migrants nets



Ce phénomène de concentration a été mis en lumière en Afrique, mais ses conséquences apparaissent sans doute moins graves au Cameroun qu'ailleurs et son amplitude est également moins prononcée, grâce d'une part au caractère bicéphale du pays avec la présence des deux métropoles de Yaoundé et de Douala, grâce d'autre part au rôle de « tampon » joué dans une certaine mesure par les petites villes du Mounjo et surtout par les villes moyennes de l'Ouest et du Nord.

Tableau 9. Estimation du rythme annuel moyen d'accroissement des villes de 10 000 habitants et plus, selon leur taille, entre 1967 et 1976 (1).

| Population en 1976 | Taux annuel moyen d'accroissement (%) |                                      |                             |  | Accroissement moyen (%) |
|--------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|--|-------------------------|
|                    | Moins de 2,5                          | 2,5 à 4,9                            | 5,0 à 7,4                   | 7,5 et plus                              |                         |
| 10 000 à 14 999    | Bangangté<br>Tiko<br><br>Muyuka       | Eséka<br>Kumbo<br><br>Kaélé<br>Kékem | Mbouda<br>Sangmé<br>lima    | Kousseri<br>Kribi<br><br>Banyo<br>Melong | 4,8                     |
| 15 000 à 19 999    | Ebolowa<br>Manjo<br>Yagoua<br>Bafia   | Wum<br>Nyombé<br>Meiganga            | Guider                      | Batouri<br>Bertoua                       | 3,5                     |
| 20 000 à 29 999    | Buea<br>Bafang<br>Mbanga              | Edéa<br>Dschang<br>Mbalmayo          | Loum                        |  | 3,2                     |
| 30 000 à 99 999    | Kumba<br>Limbe<br>Victoria            | Foumban<br>Nkongsamba<br>Bamenda     | Bafoussam<br>Ngaoun<br>déré | Maroua<br>Garoua                         | 5,0                     |
| 100 000 et +       |                                       |                                      | Douala                      | Yaoundé                                  | 7,0                     |

## QUELQUES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES

### SCOLARISATION

Les deux tiers des enfants âgés de 6-14 ans sont scolarisés au Cameroun (64,8 %) (2). Mais à 15-19 ans, il n'y en a plus qu'un tiers (33,3 %) qui fréquente un établissement d'enseignement.

Au niveau de l'enseignement primaire, les garçons sont légèrement plus scolarisés que les filles (68,3 % contre 61,0 % à 6-14 ans). Ces dernières sont beaucoup plus nombreuses que les garçons à interrompre leurs études à la sortie de l'école primaire ou au cours du cycle secondaire. A 15-19 ans, les garçons sont pratiquement deux fois plus nombreux que les filles à poursuivre leurs études (à 20-24 ans trois fois plus).

Comme on pouvait s'y attendre, la scolarisation est beaucoup plus développée dans les villes que dans le reste du pays : à 6-14 ans, le taux est de 81,9 % dans le secteur urbain contre 58,4 % dans le secteur rural.

(1) Calcul d'après les données du recensement administratif de 1967 et celles du recensement démographique de 1976, fichier provisoire villes-villages, (chiffres non ajustés).

Tableau à rapprocher de la carte des villes et de celle des migrations internes.

(2) Les élèves des écoles coraniques n'ont pas été comptés parmi les effectifs scolarisés.

Tableau 10 : Variation du taux de scolarisation (en %) par secteur de résidence selon le sexe et l'âge.

| Secteur de résidence | Sexe  | Groupe d'âges (en années révolues) |       |      |       |       |       |
|----------------------|-------|------------------------------------|-------|------|-------|-------|-------|
|                      |       | 6-9                                | 10-14 | 6-14 | 15-19 | 20-24 | 15-24 |
| Cameroun             | Total | 60,9                               | 68,8  | 64,8 | 33,3  | 7,5   | 21,8  |
|                      | Masc. | 64,1                               | 72,5  | 68,3 | 43,3  | 11,9  | 29,8  |
|                      | Fém.  | 57,6                               | 64,8  | 61,0 | 23,9  | 3,7   | 14,6  |
| Secteur urbain       | Total | 80,9                               | 82,9  | 81,9 | 44,5  | 12,9  | 29,7  |
|                      | Masc. | 83,3                               | 84,7  | 84,1 | 52,3  | 17,9  | 36,1  |
|                      | Fém.  | 78,6                               | 80,9  | 79,7 | 35,8  | 7,3   | 22,6  |
| Secteur rural        | Total | 53,9                               | 63,2  | 58,4 | 27,2  | 4,0   | 17,2  |
|                      | Masc. | 57,5                               | 67,7  | 62,5 | 37,7  | 7,1   | 25,4  |
|                      | Fém.  | 50,1                               | 58,3  | 53,9 | 18,1  | 1,9   | 10,7  |

En ville, garçons et filles bénéficient, à peu de choses près, du même taux de fréquentation scolaire au niveau de l'enseignement primaire (84,1 % et 79,7 % à 6-14 ans). Mais la situation change complètement pour les cycles secondaire et supérieur, à 17-19 ans par exemple, nous ne rencontrons plus qu'une étudiante pour deux garçons.

Dans les zones rurales, les garçons sont sensiblement plus nombreux que les filles à fréquenter une école primaire. L'écart n'est pas cependant très important (62,5 % contre 53,9 % à 6-14 ans soit 8,6 points de différence). Cela n'est évidemment pas le cas pour l'enseignement secondaire et supérieur.

En définitive, la poursuite des études est beaucoup moins poussée chez les filles que chez les garçons, aussi bien dans les zones rurales que dans les villes. Les interruptions de scolarité, plus précoces chez les premières, obéissent à des facteurs psychosociologiques et économiques très complexes qui découlent des rôles traditionnels confiés à l'homme et à la femme dans les sociétés africaines.

#### Variation géographique du taux de scolarisation 6-14 ans

La variation géographique du taux de scolarisation 6-14 ans illustre les fortes disparités régionales en faisant apparaître trois zones bien différenciées :

— La zone «centrale» à forte scolarisation (taux supérieur à 80 % et même 90 %) englobe les provinces du Centre-Sud, du Littoral et de l'Ouest (moins trois arrondissements), plus quelques arrondissements de la province de l'Est (Abong-Mbang, Messaména, Nguélémdouka) et du Sud-Ouest (Limbe, Muyuka, Tiko, Bangem et Tombé).

— La zone «périphérique» à scolarisation moyenne (taux compris entre 50 et 80 %) comprend la presque totalité de la province de l'Est, une partie du Cameroun anglophone, ainsi que trois arrondissements de la province de l'Ouest (Foumban, Foumbot et Galim).

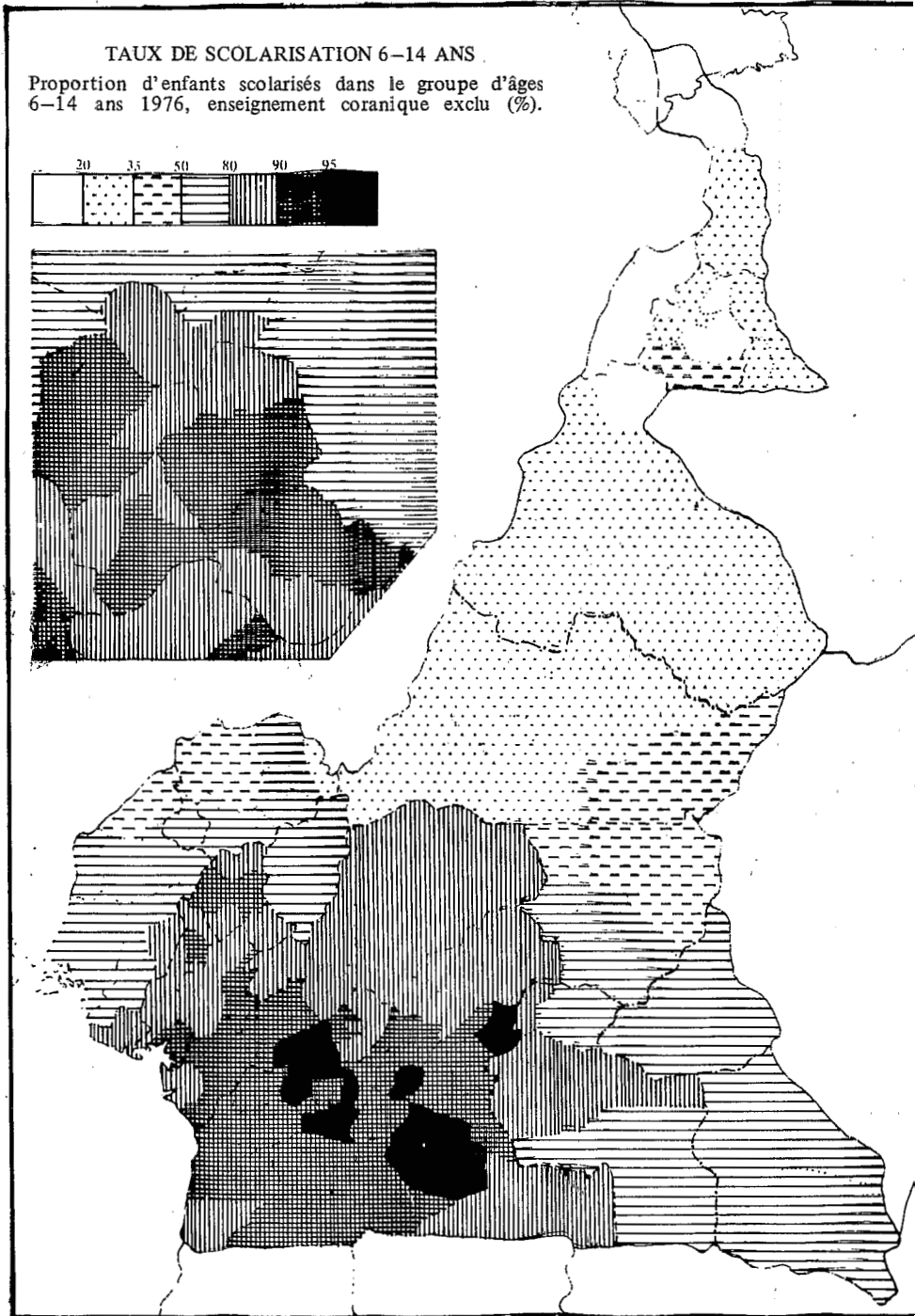
— La zone «Nord» à faible scolarisation (taux inférieur à 50 %) s'étend sur la totalité de la province du Nord plus trois arrondissements du Nord-Ouest (Nwa, Fundong et Wum) et du Sud-Ouest (Akwaya, Bamusso et Isangele) et l'arrondissement de Bétaré-Oya.

Ces résultats appellent plusieurs remarques :

— Les disparités régionales sont d'abord le reflet d'une évolution socio-historique particulière. L'enseignement au Cameroun a été initialement dispensé surtout

par les missions chrétiennes qui ont précédé ou suivi les voies de la pénétration coloniale à partir de la côte atlantique (axe Kribi-Ebolowa-Yaoundé, axe Douala-Edéa-Yaoundé). Les régions difficilement accessibles n'ont été que faiblement touchées par ce mouvement et continuent de nos jours à accuser un retard de scolarisation assez important par rapport au reste du pays.

— Le niveau de la scolarisation est très variable dans les provinces de l'Est, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest : les arrondissements les plus proches de la côte atlantique se caractérisent généralement par une forte fréquentation scolaire et inversement pour les zones les plus éloignées. Il apparaît bien que les difficultés de communication gênent le développement de la scolarisation.





— Les provinces du Centre-Sud et du Littoral présentent une grande homogénéité du point de vue de la scolarisation, de même que la province de l'Ouest à l'exception du département Bamoun (à religion musulmane dominante) et de l'arrondissement de Galim (plus isolé), où la scolarisation est légèrement plus faible.

— La province du Nord se caractérise par une faible fréquentation scolaire (21,9 % à 6-14 ans contre 80,2 % dans le reste du pays). Dans le passé l'islamisation d'une partie de la population et la présence de l'école coranique ont constitué un frein important au développement de la scolarisation dispensée par les missions chrétiennes ou par les autorités coloniales. De plus, certains groupes ethniques (montagnards des Mandara) sont peu ouverts aux contacts extérieurs et de ce fait très réticents pour envoyer leurs enfants à l'école.

— Dans les régions fortement scolarisées, garçons et filles bénéficient, à peu près du même taux de fréquentation scolaire à 6-14 ans. Dans les régions moyennement ou faiblement scolarisées, les différences garçons-filles revêtent généralement beaucoup d'ampleur, toujours en faveur des premiers (1).

Cette tendance persiste si l'on considère maintenant l'écart urbain-rural. Dans la zone centrale (taux supérieur à 80 %), les enfants du secteur rural ne sont pas défavorisés par rapport à leurs camarades des villes car ils bénéficient, eux aussi d'une forte fréquentation scolaire. En revanche, dans le reste du pays, le retard est supporté, en grande partie, par les enfants résidant en zone rurale et en particulier par les filles.

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

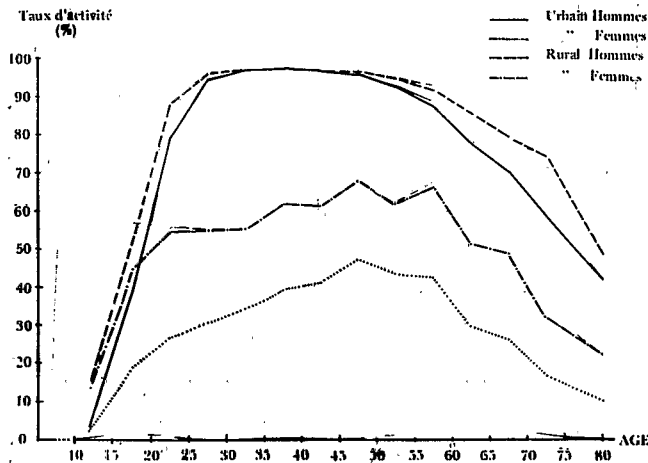
### Taux d'activité

La population active comprend les personnes occupées durant la semaine de référence (2 au 8 avril 1976) et celles sans travail à la recherche d'un emploi.

Tableau 11. Variation du taux d'activité (en %) selon le secteur de résidence, le sexe et l'âge.

| Age                | Cameroun |      | Secteur urbain |      | Secteur rural |      |
|--------------------|----------|------|----------------|------|---------------|------|
|                    | M        | F    | M              | F    | M             | F    |
| 6-14 ans           | 12,1     | 10,5 | 3,6            | 2,6  | 15,4          | 13,7 |
| 15-19 "            | 47,4     | 36,4 | 38,9           | 19,0 | 52,6          | 44,8 |
| 20-24 "            | 84,0     | 45,0 | 79,0           | 26,5 | 88,0          | 54,3 |
| 25-29 "            | 94,8     | 47,8 | 94,0           | 30,9 | 95,4          | 54,5 |
| 30-34 "            | 97,0     | 50,2 | 96,9           | 34,5 | 97,0          | 55,6 |
| 35-39 "            | 97,2     | 56,2 | 97,3           | 39,4 | 97,1          | 62,0 |
| 40-44 "            | 96,7     | 57,1 | 96,7           | 41,8 | 96,7          | 61,3 |
| 45-49 "            | 96,1     | 63,9 | 95,9           | 47,6 | 96,2          | 68,1 |
| 50-54 "            | 94,1     | 59,1 | 92,5           | 43,9 | 94,5          | 62,1 |
| 55-59 "            | 90,7     | 62,2 | 87,5           | 42,7 | 91,5          | 66,1 |
| 60-64 "            | 84,6     | 48,3 | 77,6           | 30,0 | 85,9          | 51,3 |
| 65-69 "            | 78,2     | 45,8 | 70,2           | 26,7 | 79,6          | 49,1 |
| 70-74 "            | 68,1     | 30,7 | 58,9           | 17,1 | 69,3          | 32,8 |
| 75 ans & +         | 47,6     | 21,3 | 42,0           | 10,8 | 48,3          | 22,9 |
| Ensemble 6 ans & + | 62,0     | 38,9 | 58,5           | 23,0 | 63,5          | 44,5 |
| Ensemble 15-64 ans | 84,6     | 50,0 | 79,7           | 31,4 | 86,9          | 56,6 |

(1) Une exception cependant à cette règle générale : dans les arrondissements de Bamoussou et d'Isangéle (Sud-Ouest) les garçons sont nettement moins scolarisés que les filles en raison de leur engagement très précoce dans les activités de pêche maritime aux côtés de leurs parents.



Graphique 4 : Variation du taux d'activité (en %) selon le secteur de résidence, le sexe et l'âge

Deux personnes sur trois sont actives entre 15 et 65 ans. Le taux d'activité des femmes est évidemment plus faible que celui des hommes, mais il n'est pas négligeable pour autant (50,0 % contre 84,6 % pour le sexe masculin).

Un trait caractéristique de l'économie camerounaise réside dans la forte participation des femmes aux travaux agricoles (cultures vivrières notamment). 56,6 % d'entre elles se sont déclarées actives dans les zones rurales entre 15 et 65 ans (1). Dans les villes, le taux correspondant s'élève à 31,4 % seulement.

La participation des enfants de moins de 15 ans à l'activité économique est négligeable dans les villes à cause de la forte scolarisation. En zone rurale, elle reste limitée (15,4 % pour les garçons et 13,7 % pour les filles âgés de 6 à 14 ans).

Chez les hommes, la variation du taux d'activité selon l'âge obéit à un schéma classique suivant : croissance régulière jusque vers 25-30 ans, activité maximum de 30 à 45-50 ans puis baisse plus ou moins rapide à partir de 50 ans (graphique 4).

L'activité masculine est plus forte dans les zones rurales que dans les villes. Les différences se situent au début et à la fin de la vie active. Dans le secteur rural, la participation économique est plus précoce et plus intense pour les adolescents et les jeunes adultes qui aident leurs parents aux travaux des champs ; d'autre part, elle est plus tardive pour les vieillards par suite de la nature des activités agricoles et de l'absence d'autres ressources. Ces résultats sont bien connus, car ils caractérisent l'ensemble des économies rurales, en particulier dans les pays en voie de développement.

L'évolution de l'activité des femmes selon l'âge est différente de celle des hommes, du moins jusque vers 50 ans. Dans les villes, les taux féminins augmentent de 15 à 50 ans puis amorcent une baisse régulière jusque vers 80 ans. Cette évolution obéit à un ensemble de facteurs très complexes liés le plus souvent à la situation matrimoniale des femmes. Ainsi, l'augmentation de l'activité féminine de 15 à 50 ans s'explique, en partie, par l'importance de plus en plus grande des femmes veuves ou divorcées obligées de trouver un emploi pour subvenir aux frais de leur ménage. A tous les âges, l'activité des femmes du secteur rural est beaucoup plus forte que celle des citadines. Nous avons déjà souligné leur forte participation aux travaux agricoles. De 35 à 60 ans, le taux d'activité dépasse 60 %. Ces femmes ne sont pas salariées mais exploitent généralement la propriété familiale. A 60-64 ans, 51,3 % d'entre elles sont encore actives. A l'image de leurs homologues masculins, elles continuent à travailler jusqu'à un âge très avancé.

(1) Encore ce chiffre est-il certainement sous-estimé à cause des difficultés de saisie de l'activité des femmes en milieu traditionnel.

## Structure de l'activité économique.

L'économie camerounaise est largement dominée par l'agriculture qui emploie 79,4 % de la population active du pays. L'ouverture sur l'Océan Atlantique et le lac Tchad permettent une certaine activité de pêche (36 000 personnes). Bien que la forêt recouvre environ 43 % du territoire national, son exploitation n'emploie directement que 9 000 personnes, soit moins de 1 % de la population active totale.

Tableau 12: Répartition de la population active selon le sexe et la branche d'activité économique.

| Branche d'activité économique  | Effectif absolu  |                  |                  | %            |              |              |
|--|------------------|------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|
|  | Total            | Masc.            | Fém.             | Total        | Masc.        | Fém.         |
| Cultures vivrières   | 1 514 873        | 590 271          | 924 602          | 59,1         | 38,8         | 88,6         |
| Cultures pour l'exportation ou l'industrie                                     | 402 456          | 378 358          | 24 098           | 15,7         | 24,9         | 2,3          |
| Élevage, chasse  | 72 963           | 62 736           | 10 227           | 2,8          | 4,1          | 1,0          |
| Pêche  | 35 705           | 33 232           | 2 473            | 1,4          | 2,2          | 0,2          |
| Sylviculture, exploitation forestière  | 8 967            | 8 667            | 310              | 0,4          | 0,6          | 0,0          |
| Sous-total Agriculture et activités assimilées                                 | 2 034 974        | 1 073 264        | 961 710          | 79,4         | 70,6         | 92,1         |
| Industries extractives   | 1 258            | 1 188            | 70               | 0,0          | 0,1          | 0,0          |
| Industries manufacturières   | 122 411          | 96 577           | 25 834           | 4,8          | 6,3          | 2,5          |
| Electricité et eau   | 2 471            | 2 366            | 105              | 0,1          | 0,2          | 0,0          |
| Bâtiments et travaux publics   | 46 779           | 46 065           | 714              | 1,8          | 3,0          | 0,1          |
| Sous-total industrie et activités assimilées                                   | 172 919          | 146 196          | 26 723           | 6,7          | 9,6          | 2,6          |
| Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels                           | 108 042          | 80 862           | 27 180           | 4,2          | 5,3          | 2,6          |
| Transports, entrepôts et communications  | 36 259           | 35 541           | 718              | 1,4          | 2,3          | 0,1          |
| Banques, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises | 6 039            | 5 224            | 815              | 0,3          | 0,4          | 0,1          |
| Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels    | 205 487          | 178 937          | 26 550           | 8,0          | 11,8         | 2,5          |
| Sous-total : Services et activités assimilées                                  | 355 827          | 300 564          | 55 263           | 13,9         | 19,8         | 5,3          |
| Sans travail à la recherche du 1er emploi                                      | 123 045          | 88 050           | 34 995           | —            | —            | —            |
| Non déterminée   | 71 134           | 48 093           | 23 041           | —            | —            | —            |
| <b>TOTAL</b>   | <b>2 757 899</b> | <b>1 656 167</b> | <b>1 101 732</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> |

Le secteur industriel est très peu développé (6,7 %). En revanche, les activités de services (commerce, transport, administration) sont relativement importantes, car elles concernent deux fois plus de personnes (15,9 %), l'Etat étant le plus gros employeur (enseignement, santé. . .).

En ce qui concerne la différenciation selon les sexes, les femmes sont très majoritairement employées dans l'agriculture (92,1 % d'entre elles, contre 70,6 % des hommes) du fait surtout d'une formation scolaire moins élevée.

En somme, le Cameroun présente toutes les caractéristiques d'une économie encore peu développée : secteur primaire largement prépondérant, secteur secondaire naissant, secteur tertiaire relativement important.

## CONCLUSION

La variété des biotopes camerounais, associée à des facteurs historiques divers, a conduit à une très forte diversification régionale, tant dans la répartition spatiale de la population, que dans les comportements démographiques. Le planificateur se doit de tenir compte de cette diversité avant tout, car la variabilité des facteurs donne des combinaisons très différentes dans deux zones géographiques voisines, rendant délicate l'uniformisation de toute action.

Globalement, les traits dominants de la population du Cameroun sont une structure par âge jeune, une fécondité et une mortalité élevées, ainsi qu'une mobilité interne relativement forte.

Les villes rassemblent une part de plus en plus importante de la population par suite de l'accroissement naturel, qui y est plus élevé, et surtout des migrations en provenance du milieu rural, qui présentent dans certains cas (hauts plateaux de l'Ouest) les caractéristiques d'un véritable exode. Dans l'ensemble pourtant, le réseau urbain, avec la présence de deux pôles majeurs (Douala et Yaoundé) et d'une dizaine de centres moyens, présente des caractéristiques plus favorables à un développement régional authentique que dans la majorité des pays d'Afrique Noire.

Les tendances d'évolution paraissent plutôt s'exercer dans le sens de la hausse pour la fécondité et de la baisse pour la mortalité. En tout état de cause, l'accroissement naturel devrait se situer actuellement autour de 2,5 % par an. D'un niveau peu élevé, le solde des migrations externes, autre composante du taux d'accroissement, ne devrait pas modifier significativement ce chiffre.

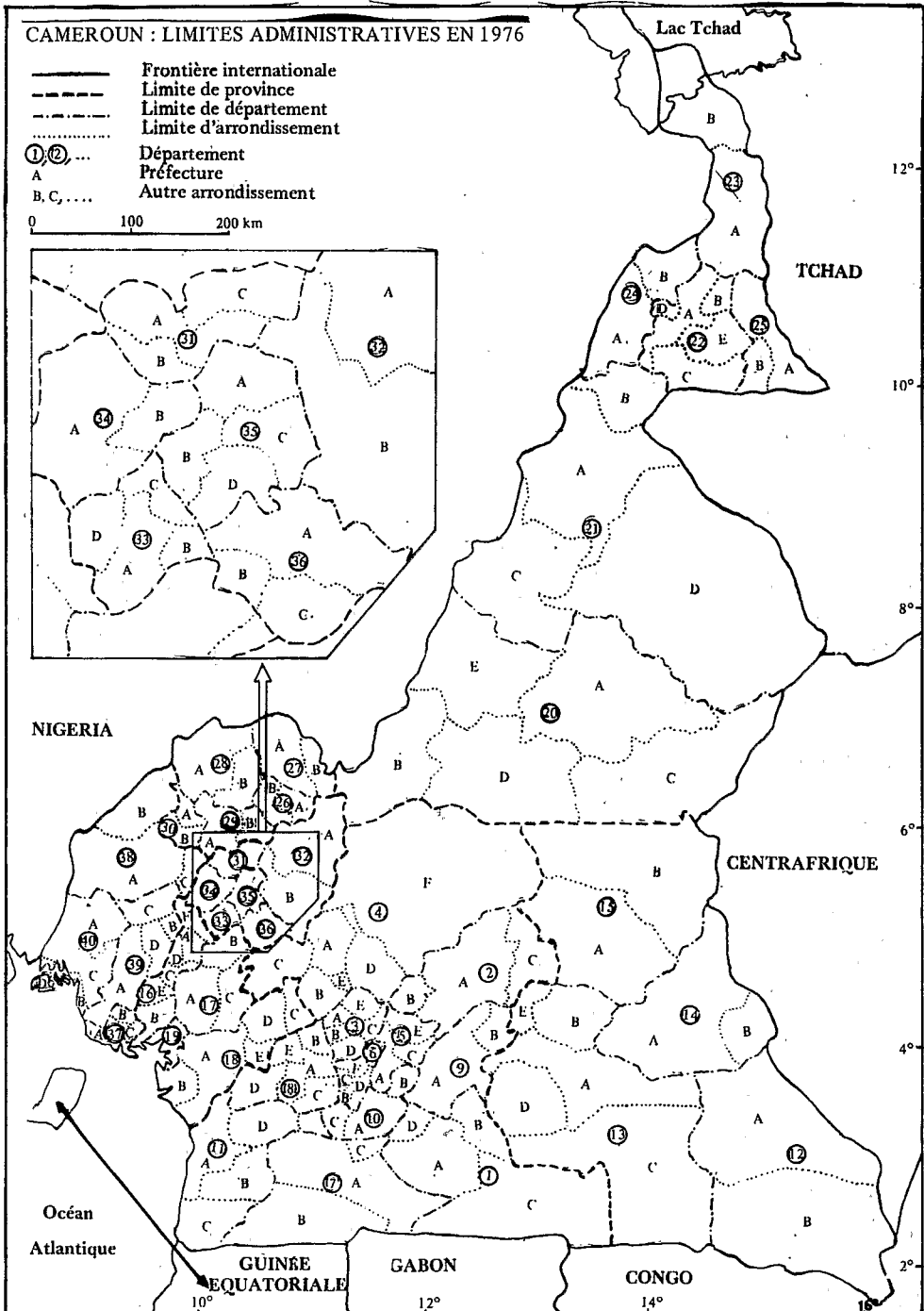
L'étude de la scolarisation montre le retard immense accusé par les zones éloignées de la côte (province de l'Est, du Nord-Ouest et surtout du Nord), par rapport à un «Sud» entièrement scolarisé. Ces contrastes, perceptibles dans l'examen de la plupart des infrastructures, jouent d'un poids considérable sur la vie publique au Cameroun et déterminent notamment la politique de «rééquilibrage régional» prônée par le Gouvernement.

## BIBLIOGRAPHIE

Le lecteur voudra bien consulter la référence (4) pour ce qui concerne la liste de l'ensemble des publications du BCR.

1. CAMEROUN Bureau Central du Recensement, 1978 — Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'avril 1976. Volume II : Analyse. Tome 1 : Structures par sexe et âge. Yaoundé, 103 p.
2. COALE (A.J.), DEMENY (P.), — 1966 — Regional Model Life Tables and Stable Populations. Princeton University Press, Princeton, 871 p.
3. COURBAGE (Y.), FARGUES (P.), — 1979 — A Method for Deriving Mortality Estimates from Incomplete Vital Statistics. *Population Studies*, 33, 1, pp. 165 — 180.
4. GUBRY (P.), NEGADI (G.), TAYO (J.), — 1981 — Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun de 1976. *Science et Technique*, 1, 3, pp. 29—37.

5. GUBRY (P.) TAYO (J.), 1980 - Les conséquences démographiques de l'urbanisation au Cameroun. La situation en 1976. *In* Actes du colloque de démographie d'Abidjan (22 - 26 janvier 1979). Volume 2 : Croissance urbaine. IFORD - CIREs - Direction de la Statistique - Ecole de Statistique, Abidjan, 207 p., pp. 129 - 155.
6. NĒGADI (G.), 1980 - Pyramides des âges de la population du Cameroun au recensement de 1976 : Analyse et ajustement. *In* Actes du colloque de démographie d'Abidjan (22 - 26 janvier 1979). Volume 4 : Questions relatives aux âges. IFORD - CIREs - Direction de la Statistique - Ecole de Statistique, Abidjan, 160 pp. 110 - 146.



ANNEXE : LISTE DES UNITES ADMINISTRATIVES EN 1976  
(Provinces, départements, arrondissements).

PROVINCE DU CENTRE-SUD

- 1) **Dja-et Lobo**
  - A. Sangmélima
  - B. Bengbis
  - C. Djoum
  - D. Zoétélé
- 2) **Haute-Sanaga**
  - A. Nanga-Eboko
  - B. Mbandjock
  - C. Minta
- 3) **Lékié**
  - A. Monatéle
  - B. Evodoula
  - C. Obala
  - D. Okola
  - E. Saa
- 4) **Mbam**
  - A. Bafia
  - B. Bokito
  - C. Ndikiniméki
  - D. Ntui
  - E. Ombessa
  - F. Yoko
- 5) **Méfou**
  - A. Mfou
  - B. Akono
  - C. Awae
  - D. Bikok
  - E. Esse
  - F. Mbankomo
  - G. Ngoumou
- 6) **Mfoundi**
  - Yaoundé I
  - Yaoundé II
  - Yaoundé III
  - Yaoundé IV
- 7) **Ntem**
  - A. Ebolowa
  - B. Ambam
  - C. Ngoulémakong
- 8) **Nyong et Kellé**
  - A. Eséka
  - B. Bot-Makak
  - C. Makak
  - D. Messondo
  - E. Ngog-Mapubi
- 9) **Nyong et Mfoumou**
  - A. Akonolinga
  - B. Ayos
- 10) **Nyong et Soo**
  - A. Mbalmayo
  - B. Dzen
  - C. Ngomedzap
- 11) **Océan**
  - A. Kribi
  - B. Akom II
  - C. Campo
  - D. Lolodorf
  - E. Mvengue

PROVINCE DE L'EST

- 12) **Boumba-Ngoko**
  - A. Yokadouma
  - B. Moloundou
- 13) **Haut-Nyong**
  - A. Abong-Mbang
  - B. Doumé
  - C. Lomié
  - D. Messamena
  - E. Nguélémendouka
- 14) **Kadey**
  - A. Batouri
  - B. Ndéléle
- 15) **Lom et Djerem**
  - A. Bertoua
  - B. Bétaré-Oya

## PROVINCE DU LITTORAL

### 16) Moungo

- A. Nkongsamba
- B. Dibombari
- C. Loum
- D. Manjo
- E. Mbanga
- F. Melong

### 17) Nkam

- A. Yabassi
- B. Nkondjok
- C. Yingui

### 18) Sanaga-Maritime

- A. Edéa
- B. Dizangué
- C. Ndom
- D. Ngambé
- E. Pouma

### 19) Wouri

- Douala I
- Douala II
- Douala III
- Douala IV

## PROVINCE DU NORD

### 20) Adamaoua

- A. Ngaoundéré
- B. Banyo
- C. Meiganga
- D. Tibati
- E. Tignère

### 21) Bénoué

- A. Garoua
- B. Guider
- C. Poli
- D. Tcholliré

### 22) Diamaré

- A. Maroua
- B. Bogo
- C. Kaélé
- D. Méri
- E. Mindif

### 23) Logone et Chari

- A. Kousseri
- B. Makari-Serbewel

### 24) Margui-Wandala

- A. Mokolo
- B. Mora

### 25) Mayo-Danay

- A. Yagoua
- B. Kar-hay

## PROVINCE DU NORD-OUEST

### 26) Bui

- A. Kumbo
- B. Jakiri

### 27) Donga-Mantung

- A. Nkambé
- B. Nwa

### 28) Menchum

- A. Wum
- B. Fundong

### 29) Mezam

- A. Bamenda
- B. Ndop

### 30) Momo

- A. Mbengwi
- B. Batibo

PROVINCE DE L'OUEST

31) Bamboutos

- A. Mbouda
- B. Batcham
- C. Galim

32) Bamoun

- A. Foumban
- B. Foubot

33) Haut-Nkam

- A. Bafang
- B. Bana
- C. Company
- D. Kékem

34) Ménéoua

- A. Dschang
- B. Penka-Michel

35) Mifi

- A. Bafoussam
- B. Bamendjou
- C. Bandjoun
- D. Bangou

36) Ndé

- A. Bangangté
- B. Bazou
- C. Tonga

PROVINCE DU SUD-OUEST

37) Fako

- A. Victoria
- B. Muyuka
- C. Tiko

39) Mème

- A. Kumba
- B. Bangem
- C. Nguti
- D. Tombel

38) Manyu

- A. Mamfé
- B. Akwaya
- C. Fontem

40) Ndian

- A. Mundemba
- B. Bamusso
- C. Ekonto-Titi
- D. Isangele